

Commune de NOUIC
(Haute-Vienne)

Délibération n° 2025_025

En exercice	11	L'an deux mil vingt-cinq
Présents	8	le six juin à dix-neuf heures
Votants	8	le Conseil municipal de la commune de NOUIC, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Salle Vany, sous la présidence de M. NOUGIER Serge, Maire.

Décision modificative n° 1- Budget Communal

Date de convocation du Conseil municipal : 2 juin 2025

PRESENTS : MM. NOUGIER, TRICHARD, RIGAUDEAU, MMES
DELUCHE, CIBERT, MM. BONNAUD, CRUCHET, MME GIRAUD

ABSENTS : MM. LEURS, REBEYRAT, PASCAL

MME CIBERT a été élue secrétaire

DÉCISION MODIFICATIVE n° 1- BUDGET COMMUNAL

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il est nécessaire d'opérer des ouvertures et des virements de crédits en vue de réajuster le budget primitif Commune :

Un tableau récapitulatif est présenté, pour approbation au Conseil.

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- approuve la décision modificative n° 1 au budget communal suivant le tableau présenté
- donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire aux fins des présentes

Certifié exécutoire.

POUR EXTRAIT CONFORME
Nouic, le 11 juin 2025

Le Maire
Serge NOUGIER



06/06/2025

Edition de Décision Modificative

Décision modificative n°1 (Crédit supplémentaire)

Description : Décision Modificative 1

Imputation	OUVERT	REDUIT	Commentaires
D F 014 7391112	1 314,00		Dégrèvements taxe d'habitation sur les logements vacants
D F 014 7498	4 278,00		Autres reversements sur dotations et participations
R F 74 7473	6 400,00		Subvention département GRVC 2025
R F 75 752		808,00	Loyers

DETAIL PAR SECTION		Investissement	Fonctionnement
Dépenses :	Ouvertures		5 592,00
	Réductions		
Recettes :	Ouvertures		6 400,00
	Réductions		808,00
Equilibre :	Ouv. - Red.		

EQUILIBRE	
Solde Ouvertures	808,00
Solde Réductions	808,00
Ouv. - Réd.	